Compte / Transactions financières

Toute personne qui gagne de l'argent et doit payer des factures a besoin d'un compte bancaire ou postal. Les cartes de débit ou de crédit sont très répandues pour payer les achats.

Compte

En Suisse, presque tous les habitants ont un compte bancaire. Le salaire des employés y est généralement versé. Un grand nombre de banques et la poste proposent des comptes aux personnes privées. L'ouverture d'un compte est généralement gratuite. Il peut néanmoins y avoir divers frais de gestion. De même que les frais de gestion, les intérêts et les prestations diffèrent d'un fournisseur à l'autre. Il est donc recommandé de comparer les offres. Pour ouvrir un compte, il est nécessaire de présenter un passeport ou un autre document d'identité ainsi que la carte de séjour.

Cartes de débit / Cartes de crédit

Toute personne qui possède un compte obtient en principe une carte de compte afin de pouvoir retirer de l'argent liquide. Celle-ci n'est toutefois valable qu'auprès de son propre établissement bancaire. Les banques et la poste proposent également des cartes de débit (p. ex. Maestro), avec lesquelles il est possible de retirer de l'argent aux distributeurs et payer dans la plupart des magasins. Ces cartes peuvent également être utilisées à l'étranger. Les frais de gestion diffèrent selon les cartes. Les cartes de crédit peuvent être demandées auprès de divers fournisseurs. Là aussi, les prestations et les frais de gestion peuvent varier fortement et il est recommandé de les comparer. Le paiement par carte de débit ou crédit est désormais largement répandu.

Payer les factures

Les factures sont généralement envoyées par poste avec un bulletin de versement. Il existe trois façons de les payer:

- E-banking : le paiement par internet est largement répandu et sécurisé.
- Au guichet: il est possible d'effectuer un paiement avec de l'argent directement au guichet postal au moyen du bulletin de versement. Avec un compte postal, il est possible de faire débiter de son compte. Les clients des établissements bancaires peuvent également donner des ordres de paiement au guichet.
- Par poste: les ordres de paiement peuvent être aussi envoyés par lettre à la banque ou à la poste.

La banque ou la poste fournissent toutes les informations nécessaires.
Possibilités de paiement pour des factures périodiques:

- le système de prélèvement direct est pratique, les factures sont automatiquement débitées du compte. Les émetteurs de factures ou la banque/poste renseignent à ce sujet.
- Si le montant de la facture est toujours identique (p. ex. le loyer), on peut établir un ordre de paiement permanent auprès de la banque ou de la poste.

Les factures ont toujours un délai de paiement. S'il n'est pas tenu, cela peut avoir des conséquences: une poursuite peut être entamée.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-bern.ch/fr/argent-et-impots/compte--transactions-financieres